

CONSEIL MUNICIPAL du 10 décembre 2003

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nicole JANNIN. Tous les conseillers sont présents à l'exception de Madame FINLAY , Messieurs VERNET, DUCOULOUX et COUDRY, absent et Monsieur VIENNET, absent excusé.. Madame Henriette HENRIOT COLIN est secrétaire de séance.

Ordre du jour

- convention ATESAT

Le Conseil Municipal demande la mise en oeuvre de l'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du territoire (ATESAT).

Il autorise Madame le Maire à signer la convention avec l'Etat, la DDE pour la mission de base.

La rémunération repose sur le principe d'un forfait par habitant, différencié selon la taille et le type de collectivité. Elle est fixée par l'arrêté du 27 décembre 2002.

6/6

Vu pour être affiché le 16 décembre 2003, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes

A Le Gratteris, le 16 décembre 2003

(Sceau de la mairie)

Le Maire,

Nicole JANNIN